

# Qu'est-ce qu'un référent participation citoyenne ?

Voisin attentif à la vie du quartier, qui souhaite conforter le lien social et qui recherche la tranquillité.



C'est une personne qui s'intéresse aux autres, qui se sent concernée et qui souhaite participer à la préservation de la tranquillité dans son quartier. Mais aussi une personne engagée, faisant preuve d'un esprit de solidarité. Il s'agit de lutter contre l'indifférence.

Ce n'est ni un espion, ni un délateur !

Toute curiosité mal placée doit être écartée. Il ne s'agit pas d'espionner mais d'être simplement attentif. Le voisin vigilant n'effectue aucune intervention d'initiative, n'observe pas et ne patrouille pas. Il doit simplement adopter une posture de vigilance à l'occasion de sa vie quotidienne et être en mesure de contacter la gendarmerie pour signaler un comportement suspect : personne qui fait le guet, véhicule qui circule à faible allure ....

Son rôle :

- Être attentif
- Signaler les personnes ou véhicules « douteux »
- Signaler quand une personne peut être en danger

Choisis sur acte de volontariat, les référents peuvent être à la tête des chaînes d'alerte et de renseignement. Ils sont chargés de faire le lien entre les résidents de leur quartier et les forces de Gendarmerie.

Motivés et volontaires, les référents doivent en outre être capables de faire preuve de discernement.

## **Vous êtes intéressé(e) pour devenir référent(e) participation citoyenne ?**

Complétez le formulaire ci-dessous et déposez-le à la mairie (secrétariat ou boîte aux lettres)

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE POSTALE :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE E-MAIL :

Signature :